

Peut-on définir et mesurer le bonheur ?

Luc Ferry

Le Figaro, 26 Jul. 2012

Au soleil, à la montagne ou à la mer, les vacances sont par excellence le moment où la recherche du bonheur est à l'ordre du jour. L'étymologie du mot « travail » - tripalium, une roue traversée de trois pieux (palus) auxquels on attachait les criminels au Moyen Âge avant de les torturer - l'indique assez, ne fût-ce que par contraste.

Depuis l'émergence, au XVIII^e siècle, des grandes morales laïques, le bonheur fait l'objet d'une querelle philosophique. D'un côté, les utilitaristes anglais tiennent qu'un « calcul des plaisirs et des peines » est possible. C'est Jeremy Bentham, le père fondateur de l'utilitarisme, qui jette les premières bases de cette nouvelle éthique. Son principe est assez simple : une action est bonne quand elle tend à augmenter la somme de bonheur dans l'univers, mauvaise dans le cas contraire. En quoi, à l'inverse de ce qu'on s'imagine souvent chez nous, l'utilitarisme anglais n'est pas nécessairement une doctrine égoïste : c'est bien la somme globale de bonheur qu'il vise, pas nécessairement mon seul bien-être personnel. J'ajoute que cette vision du monde sous-tend les grands codes juridiques anglo-saxons qui conçoivent le droit comme un système de protection des intérêts. Pour s'appliquer, cette morale suppose toutefois une condition : qu'il soit possible de définir et de mesurer le bonheur, de calculer, pour une action dont on veut évaluer la moralité, son bilan coût/avantage, souffrance/joie.

C'est justement la possibilité d'une telle évaluation que conteste l'autre grande morale laïque, celle de Kant et des républicains français, qui font à l'utilitarisme deux objections fortes. D'une part, l'action véritablement morale n'est pas nécessairement celle qui augmente le bonheur. Tout au contraire même, il faut parfois le mettre de côté pour agir moralement. C'est seulement quand une action est désintéressée, voire quand elle exige des sacrifices et des efforts, que je peux la dire véritablement morale. La preuve ? Si quelqu'un me rend service, est bienveillant avec moi, mais que je découvre qu'il agit par intérêt, pour obtenir un avantage quelconque, il va de soi que je cesse aussitôt d'attribuer la moindre valeur morale à sa gentillesse. Mais il y a plus : non seulement l'action morale n'est pas guidée par l'intérêt, par la recherche du bonheur, mais ce dernier est par essence indéfinissable, ce qui rend son « calcul » aléatoire, voire impossible. L'un rêve d'un bateau, d'un tour du monde à la voile, l'autre déteste la mer, qui lui fait horreur ; tel adore la chasse, tel autre préfère photographier ou soigner les animaux ; tel autre encore brûle la chandelle par les deux bouts et sacrifierait toute considération lointaine aux plaisirs de l'instant, tandis que son voisin pense et construit sa vie sur la prise en compte du long terme... Comment calculer quoi que ce soit dans ces conditions ?

Depuis une dizaine d'années environ, des économistes ont repris la question avec des outils modernes. Dans un petit livre, *Économie du bonheur* (La Découverte, 2012), Lucie Davoine présente un bilan de leurs travaux sur le bien-être en entreprise, thème qui ne cesse de monter en puissance dans l'espace public, notamment depuis que les suicides à France Télécom ont frappé l'opinion et les pouvoirs publics.

Invité le mois dernier par le Medef de Loire-Atlantique à évoquer ces questions devant un parterre de chefs d'entreprise et de syndicalistes, j'ai pu mesurer combien certaines enquêtes récentes pouvaient faire avancer la réflexion. On y apprend, par exemple, que le sentiment de stress au travail s'est considérablement aggravé au fil des vingt dernières années et que seuls 23 % des employés seraient prêts, chez nous, à travailler davantage pour aider leur entreprise, contre 58 % en moyenne dans le reste de l'Europe ! En revanche, 75 % des Français voudraient consacrer plus de temps à leur famille, contre seulement 60 % chez nos voisins. On y découvre encore que le chômage est subjectivement plus mal vécu qu'un divorce, voire que le deuil d'un conjoint ! Le divorce et le deuil provoquent certes une chute libre du sentiment de bonheur, mais deux ou trois ans après, ce même sentiment remonte à un niveau supérieur à ce qu'il était avant la catastrophe ! Bien entendu, ces enquêtes reposent sur du « ressenti », sur des sentiments subjectifs dont l'interprétation est toujours délicate. Reste que ces nouvelles approches du bonheur ouvrent des perspectives à la réflexion et relancent de manière inédite le débat classique entre utilitaristes et républicains.